



Avis de convocation à une assemblée générale spéciale l'Association de Soccer de Mascouche.

Cette réunion aura lieu le mercredi 28 août 2019 à 19 h 00 à l'adresse suivante :

Maison de la culture
2906 chemin Ste-Marie, local 206
Mascouche

Ordre du jour

- 1) Ouverture de l'assemblée.**
- 2) Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.**
- 3) Vérification de l'avis de convocation.**
- 4) Vérification du quorum et prise des présences.**
- 5) Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
- 6) Présentation du projet de création d'un nouveau club par les clubs de Repentigny, Terrebonne et Mascouche. Ce nouveau club sera nommé l'Union de Lanaudière Sud.**
 - i) Ce club visera l'obtention de la licence Nationale.
 - ii) Seules les équipes des classe AA (Provinciale) et AAA (Nationale) seront intégrées et gérées par l'Union de Lanaudière Sud.
 - iii) Les clubs de Repentigny, Terrebonne et Mascouche conserveront toutes leurs autres activités.
- 7) Période de questions**
- 8) Vote sur le projet stipulé ci-haut**
 - i) L'autorisation donné au Conseil d'administration de l'Association de Soccer de Mascouche de fonder avec le Club Soccer Repentigny et de Terrebonne, le club nommé l'Union de Lanaudière Sud visant l'obtention de la licence Nationale pour les équipes AA (Provinciales) et AAA (Nationales).
- 9) Clôture de l'assemblée.**

